

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
LE GRAND PERIGUEUX

1 boulevard Lakanal – BP 70171  
24019 PERIGUEUX Cedex

**DECISION DU PRESIDENT**

◊ ◊ ◊ ◊ ◊

**Objet : Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux –Subvention sollicitée par la commune de Val de Louyre et Caudeau pour la rénovation d'un logement communal conventionné et la création de deux autres logements conventionnés dans des bâtiments existants – Le bourg – Cendrieux- Val de Louyre et Caudeau**

Le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-10

**Vu** la délibération du 7 décembre 2017 relative au règlement d'intervention de l'agglomération en faveur du logement social,

**Vu** la délibération du 16 juillet 2020 du conseil communautaire délégant au Président l'accord de subventions aux organismes de logements sociaux dans le respect des principes définis par le conseil communautaire,

**Considérant que** l'opération de Val de Louyre et Caudeau répond aux critères du dispositif de soutien au logement social par l'agglomération, à savoir :

- Une localisation dans le bourg de Cendrieux, en reconquête de bâtiments vacants
- Une typologie de logements permettant l'accueil de familles mais également de personnes seules ou de couples,
- Une performance environnementale conforme à la RT 2012,

**Considérant que**, conformément au règlement d'intervention de l'agglomération, la commune de Val de Louryre et Caudeau, par délibération du 11 décembre 2018, soutient également la rénovation de ce logement communal conventionné et la création de deux autres logements conventionnés avec une participation totale de 108 860 €

**DECIDE :**

**Article 1er** : d'accorder une subvention de 1 500 € par logement, soit une subvention totale de 4 500 €

Fait à Périgueux, le 12 NOV. 2020

Le Président  
Jacques AUZOU

Affiché le 12 NOV. 2020

**Rénovation d'un logement communal conventionné et création de deux logements communaux conventionnés – Le Bourg – Cendrieux – Commune de Val de Louyre et Caudeau**

- L'opération d'ensemble se situe sur le centre bourg de Cendrieux, commune de Val de Louyre et Caudeau ;
- Il s'agit de :
  - créer un logement sur 2 niveaux à la place de l'ancienne mairie,
  - transformer l'ancienne supérette en logement de plain-pied
  - effectuer des travaux de rénovation énergétique dans un logement communal conventionné déjà existant
- Cette opération est donc composée de 3 logements individuels de typologie variées permettant d'accueillir des ménages avec des compositions familiales différentes (personnes seules et familles) : 1 T2 et 2 T4
- Le projet est conforme à la RT 2012, avec une partie des isolants respectueux de l'environnement (ouate de cellulose) ; les logements seront chauffés par des radiateurs à inertie sèche. Les logements sont par ailleurs équipés de matériels économies en eau
- Les loyers prévisionnels seront les suivants :

Type de logements	Forme	Surfaces habitables (m <sup>2</sup> )	Loyer mensuel (€)
			PALULOS
T2	individuel	65	319
T4	Individuel	94	459
T4	individuel	106	503

- Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

	Dépenses HT		Ressources
Gros Œuvre- Maçonnerie	65 991 €	DETR	52 200 €
Menuiseries Intérieures et extérieures	40 768 €	Conseil départemental	39 750 €
Plâtrerie-Isolation	23 979 €	CA Le Grand Périgueux	4 500 €
Revêtements	30 304 €	Commune de Val de Louyre et Caudeau	108 860 €
Electricité - plomberie	44 268 €		
<b>TOTAL HT</b>	<b>205 310 €</b>		
<b>TOTAL TTC</b>	<b>225 842 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>205 310 €</b>